Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 20 (1932)

Heft: 394

Artikel: Vers la réorganisation des tribunaux de famille en France

Autor: S.F.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-260908

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Autour de la Conférence du Désarmement

Le vent a-t-il tourné à Genève?

Une des semaines les plus importantes dans Phistoire de la Société des Nations vient de s'écouler et, si nous ne pouvons pas encore estimér des résultats dans l'un des grands problèmes (le conflit de Mandehourie), nous pou-vons enregistrer un succès dans l'autre. Les conférences des Cinq puissances ont atteint leur but et l'Allemagne reprendra sa place à la Confé-rence du Désarmement.

On se rappellera que l'Allemagne s'est retirée

de la Conférence après l'ajournement de celleci au mois de juillet, parce qu'elle ne voyait aucune chance d'obtenir l'égalité qu'elle recla-mait, sur la base d'une réduction des armements mait, sur la base d'une reduction des armements à un niveau approchant le sien. Depuis lors divers efforts avaient été tentés de la ramener au sein de la Conférence mais sans succès. Le changement actuel a été le résultat de conférences privées qui ont eu lieu à Genève la semaine passée entre les Cinq grandes puissances (Gde-Bretagne, Etats-Unis, France, Allemagne et Italied.

Bretagne, Etats-Unis, France, Allemagne et Italie).

Un des inconvénients de cette méthode de conversations privées est qu'il est impossible d'obtenir un compte-rendu exact de ce qui se passe. La presse doit se contenter des bruits qui courent et des communications semi-confidentielles des membres des délégations prenant part à la réunion. De sorte que plusieurs versions circulent et probablement aucune n'est absolument exacte. Un des résultats de cet élément d'incertitude des conversations a été qu'au début de la semaine passée une déclaration a début de la semaine passée une déclaration a paru dans beaucoup de journaux annonçant que la Conférence du Désarmement avait échoué, et

paru dans beaucoup de journaux annonçant que la Conférence du Désarmement avait échoué, et qu'une proposition d'ajournement avait été acceptée par les grandes puissances en prenant acte des quelques accords qui ont été réaliséa jusqu'à présent. Cette proposition attribuée au représentant américain, Mr. Norman Davis, a été démentie immédiatement dans les milieux américains et il semble certain que le délégué américain désire de réelles mesures de désarmement et la continuation de la Conférence.

La situation devant laquelle on se trouvait peut être résumée comme suit: Aucun progrès ne pouvait être réalisé dans le désarmement tant que les Allemands se tenaient à l'écart de la Conférence et ceux-ci ont déclaré qu'ils persisteraient dans leur attitude jusqu'à ce qu'on ait donné satisfaction à leur demande d'égalité de droit; or il y avait deux façons de satisfaire cette demande; 1, les pays, autres que l'Allemagne, pouvaient se mettre d'accord sur des mesures de désarmement qui les auraient effectivement rapprochés de l'égalité dans le désarmement avec l'Allemagne, Malheureusement aucune des propositions tendant à ce but ne futivement rapprochés de l'égalité dans le désar-mement avec l'Allemagne. Malheureusement au-cune des propositions tendant à ce but ne fut acceptée l'été dernier et il semblait inutile à ce moment-ci de recommencer les longues et difficiles discussions sur ce sujet; 2. Il restait, la méthode d'arriver à un accord général sur le principe de l'égalité et sur la façon dont elle pourrait être appliquée. Ceci est le résultat de la discussion des cinq puissances. L'accord qui ramène l'Allemagne à la Confé-rence sur un pied d'égalité contient également des clauses sur la demande de sécurité de la France et il semblerait ou'il v ait maintenant des

France et il semblerait qu'il y ait maintenant des chances sérieuses de commencer à travailler, après la Noël, avec des perspectives meilleures qu'il en a eu depuis l'ouverture de la Conférence

en février dernier. Avec un des grands problèmes politiques résolu et avec une entente quant aux autres, il semble que la Conférence pourra finalement s'atteler à son vrai travail: celui de s'occuper de mesures réelles de désarmement

La proposition acceptée le 11 décembre se termine par le paragraphe suivant: « Les cinq gou-vernements des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne, de la France, de l'Allemagne et de l'Italie se déclarent résolus à collaborer à la Conférence avec les autres États qui y sont représentés, pour s'efforcer sans délai d'élaborer une convention qui réalisera une réduction substantielle et une limitation des armements, avec des dispositions sa revision ultérieure en vue de réductions

Ces mots donnent droit à un espoir nouveau

dans les résultats de la Conférence du Désar-

KATHLEEN COURTNEY Vice-présidente du Comité International féminin pour le Désarmement.

Questions économiques

Nos perspectives d'avenir et le budget fédéral.

Les récents débats aux Chambres fédérales concernant le budget fédéral ont précisé en chiffres exacts ce que tout le monde sait plus ou moins: c'est que, si notre situation finan-cière a été équilibrée avec peine de 1927 à

Du 2me au 5me étage inclusivement, ce sont les chambres à coucher — soixante-dix au total — dont le plus petit nombre à deux lits. Plusieurs ont des balcons avec une belle vue. Elle ouvrent toutes sur un corridor central. Pas grandes, elles ont, cependant tout le nécessaire, et — ce qui vaut mieux encore — ce nécessaire et — ce qui vaut mieux encore — ce nécessaire est soigné, pimpant dans sa simplicité pratique. Les peintres, les gypsiers, etc. sont à l'œuvre encore, mais plusieurs de ces pièces ont été meublées, en prévision de la visite de la presse. Nous savons qu'il y en aura des bleues, des oran-ges, des vertes, comme il y aura trois classes, mais les habitantes des troisièmes n'auront en mais les habitantes des troisièmes n'auront en moins qu'un surplus de confort qui n'est nullement indispensable: une table à écrire au lieu d'un grand bureau; des chaises au lieu d'un fauteuil, un lit en métal au lieu d'un divan. Partout l'eau courante, partout de jolis tissus; de jolis bois; des sièges où l'on est bien assis, des sommiers et matelas élastiques — sur tout l'ensemble, rien de l'hôtel où l'on passe; presque déjà, une atmosphère. Quand la passante ou la pensionnaire sera installée, aura fait placer sa malle dans la haute garde-robe du petit ves-tibule fermée par un volet de fer, nous ne dou-tons pas que, l'accueil souriant de la directricé et de ses collaboratrices aidant, elle ne se sente très vite chez elle. Les prix seront envi-ron de 125, 140 et 160 fr. par mois selon la classe, comprenant trois repas par jour et un bain par semaine. (2 chambres de bains par

La direction sera confiée à la directrice de la La direction sera contiée à la directrice de la Maison de rééducation-de Florissant, Mile Hauser. Celle-ci s'entourera de trois officières et de quelques employées. Naturellement, les pensionnaires feront leur chambre, ce qui ne sera pas bien compliqué avec les lavabos modernes, les parois lavables, l'absence de coins à poussière.

une œuvre bonne et belle, à laquelle nous sou-haitons le plus grand succès, et nous ne doutons pas que malgré la crise, les 65.000 fr. qui man-quent encore rentreront sans trop de peine.

Le "Foyer de la Femme" est inauguré à Genève.

A Paris, comme on sait, l'Armée du Salut a créé, il y a plusieurs années, le « Palais de la Femme », qui rend les plus grands services aux isolées, aux jeunes filles en particulier, en leur offrant pour un prix modique le vivre et le couvert da coquet. Ici,

Une invitation à la presse nous permit, quel-ques jours avant l'ouverture officielle du 15 déques jours avant l'ouverture officielle du 15 de-cembre, de le visiter à fond, de nous rendre compte dans tous les détails, sous la conduite des officiers de l'Armée du Salut, et de MM. Edmond Fatio, architecte, Brémond et Pingeon, ingénieurs, Fernand Martin, ensemblier, de l'agrément que promet aux futures pensionnaires ce home non encore tout à fait achevé, mais qui le sera dans un mois environ. Le «Foyer de la femme» n'est qu'une partie

d'un grand immeuble qui comprend la salle du jubilé (il y a cinquante ans que l'Armée du Salut fit ses débuts à Genève) avec six cents places) une autre salle de réunions beaucoup piaces) une autre sane de reumons beaucoup moins vaste et cinq petits appartements locatifs ainsi qu'un magasin; mais alors que la façade et l'entrée principale se trouvent rue Verdaine, c'est après avoir gravi la rue de la Vallée jusqu'au pied du vieux Collège de Calvin qu'on accède aux locaux du Foyer — séparés du reste du bâtiment - par une porte de dimensions plus

Bureau de la directrice, cuisine, office, restaurant, salon. La cuisine où des salutistes cir-culent, où bout l'eau pour le thé qu'on nous offrira tout à l'heure, est haute et claire et reluisante à souhait, ornée de cuivres superbes. Elle n'a pas à craindre les poussières de charbon, n'ayant pour combustible que le gaz. Quant au chauffage de tout l'immeuble, (chauffé depuis septembre pour le faire sécher plus vite) il se fait au mazout. Au 1^{er} étage, voici la belle salle de restaurant

qui peut contenir de 70 à 75 personnes; à côté, une charmante salle de repos qui, le jour de l'ouverture, apparut aux yeux des invités avec, déjà, tout son mobilier confortable et charmant; tables, guéridons, meubles rembourés, rideaux clairs. Des portes glissent et les deux salles peuvent n'en former qu'une.

1929, nous sommes entrés maintenant dans une période angoissante de déficits, dont nul ne peut prévoir la durée ni l'issue.

Voici les faits et les chiffres tels qu'ils ont été présentés par le chef du Département des Finances, M. Musy, et les rapporteurs de la Commission, MM. Dietschi aux Etats et Dollfuss au National: Le budget prévoit pour 1933 une forte diminution des recettes de la Confédération, qui n'atteindront plus que 371 millions, alors que celles du budget de 1932 étaient de 409 millions. Comme, malgré une stricte économie, les dépenses se monteront à 442 millions, notre prochain budget accuse un déficit de 70 millions au minimum. Ceci, sans parler des C. F. F. qui ont leur comptabilité deficit de 70 millions au minimum. Cect, sans parler des C. F. F. qui ont leur comptabilité séparée, et qui font prévoir un déficit de 45 millions. La dette fédérale se montera à 2 milliards et entraînera à elle seule un service d'intérêts et d'amortissement de 40 millions. La crise étant mondiale et les dernières ré-

La crise étant mondiale et les dernières réserves de tous les pays épuisées, nos meilleures industries d'exportation et notre hôtellerie ne remonteront probablement jamais la pente. Il ne faut donc pas s'attendre à une amélioration de notre situation mais poursuivre un plan financier qui permette d'amortir notre dette et d'équilibrer notre budget. Aux yeux de M. Musy, seule une politique de déflation atteindra ce but, en baissant et en adaptant tous les prix à la puissance d'achat. Ce serait, dit-il, le meilleur moyen de lutter contre le chômage. Dans tous les budgets du monde, il n'est que deux moyens de se sortir d'un chomage. Dans tous les budgets du monde, il n'est que deux moyens de se sortir d'un désastre financier: l'augmentation des recettes et la réduction des dépenses. A cette heure critique les deux alternatives doivent jouer de concert, car une augmentation de notre dette nationale sans couverture suffisante — couverture métallique ou productive — conduirait inévitablement à l'inflation, c'est-à-dire à la dépréciation de notre franc, soit à l'intérieur, soit dans les transactions avec l'étranger.

Il est compréhensible au point de vue psychologique que, dans toute la discussion budgétaire aux Chambres, chaque orateur ait cherché l'unique salut dans la doctrine politique de son parti: les uns demandent des réductions de salaires et de subventions et de nouveaux impôts indirects, les autres un impôt de crise faisant suite à l'impôt de guerre, mais

crise faisant suite à l'impôt de guerre, mais pour une partie seulement des contribuables, concentrant ainsi les charges sur les fortunes à

concentrant ainsi les charges sur les fortunes à chiffre élevé. Si les uns font valoir qu'il est antidémocratique de vouloir rétablir l'équilibre au détriment d'une petite minorité, les autres avancent qu'une réduction des salaires est un remède inefficace, car en diminuant la puissance d'achat, il accentuera encore la crise. Un compromis a été cherché pour le moment dans une réduction de 7, 5 % des salaires du personnel fédéral, ce qui réalisera une économie de 24 millions. Le budget militaire sera ramené à 90 millions au lieu de 94. Les subventions fédérales qui dépendaient de la libre appréciation des Départements et des Chambres sont réduites de 10 à 15 %; des Chambres sont réduites de 10 à 15 %; celles par contre, dont le montant est fixé par le loi (comme par exemple, la subvention aux caisses d'assurance par membre assuré) sont maintenues pour le moment; mais déjà M. Schulthess a fait prévoir un projet libérant la Confédération du versement intégral de ces subventions. De plus le chef du Département d'Economie publique demandera à employer pour une période limitée à 4 ou 5 ans environ 25 millions des recettes des revenus sur l'impôt du tabac et de l'alcool pour les tâches sociales de l'Etat, la crise exigeant de la Confédération des mesures extraordinaires pour venir en aide aux chômeurs où à des indusdes Chambres sont réduites de 10 à 15 %; venir en aide aux chômeurs où à des indus-tries menacées.

Les mois qui viennent nous montreront si ces mesures sont suffisantes. Il est probable que l'avenir nécessitera une transformation plus radicale de tout notre système écono-

A LEUCH.

s un logis sain, confortable, chaud et ci, à Genève, on vient d'inaugurer non pas un «palais», mais, dans de tout autres pro-portions, un «foyer» des plus attrayants, en plein cœur de la ville.

étage). Y a-t-il une limite d'âge? » demandons-nous? Point. Toutes les nations, toutes les confessions sont admises.
 Et la durée du séjour? Illimitée.

Encore une fois, nous nous les représentons, ces isolées, ces travailleuses fatiguées, ces jeunes exposées à maints danger. Dans le Foyer ac-cueillant, combien moins puissantes les tentations du dehors! Cette création est véritablement

M.-L. PREIS.



Publications reques

ALICE DESCOEUDRES: Des héros. Imprimerie des Coopératives réunies, La Chaux-de-Fonds; prix 1 fr.

Ce recueil de 11 biographies d'hommes et de femmes ayant consacré leur vie à la poursuite de femmes ayant consacré leur vie à la poursuite de leur idéal est un des plus beaux cadeaux de fête à faire à nos enfants. L'éminente pédagogue nous présente ses héros avec une telle puissance de compréhension et de sympathie qu'elle re-nouvelle les plus connus de ses sujets et nous les fait mieux comprendre et admirer. Et nous remarquons avec étonnement qu'à force de pureté morale de sinérité envers soinnement et envers morale, de sincérité envers soi-même et envers les autres et de dévouement, des êtres parfaite.

ment dissemblables par leur époque, leur milieu et leur éducation, arrivent à penser et à agir de même et nous présentent des parallélismes inat-

même et nous présentent des parallélismes inattendus et touchants.

Pasteur et Forel sont frères par la persévérance, le goût du travail, la soumission à la science et l'intérêt pour tous les problèmes de la vie industrielle ou sociale. Tous deux éclairent ce qu'ils touchent. Le petit frère d'Assise et la révolutionnaire allemande Rosa Luxembourg, tous deux des pourchasseurs d'abus, ont été de tendres amis des animaux: François s'entretenait avec les alouettes, les hirondelles ou les poissons, et Rosa, alouettes, les hirondelles ou les poissons, et Rosa, dans sa prison, comprenait le langage des oiseaux qui fendaient de leurs ailes le carré de ciel dé-coupé par sa petite fenêtre, et conversait avec le bourdon qui emplissait la cellule « de sa voix de

On pourrait multiplier les exemples des rencontres à travers l'espace et le temps de ces belles âmes, de l'Italienne Alessandrina Ravizza et de la Finlandaise Mathilde Wrede, aux préoccupations et aux dévouements presque identiques, par exemple; où bien chercher en quoi se ressem-blent et en quoi diffèrent un Tolstoï et un Gandhi... Quelles que soient les réflexions suggérées par l'œuvre d'Alice Descœueres, con-réconfortera et nous encouragera en nous trans-portant sur les hauteurs où l'air est pur et où les portant sur les hauteurs des frères. J. V. gérées par l'œuvre d'Alice Descœudres, elle nous

Else Ury: Benjamine à l'école. Editions Dela-chaux et Niestlé, Neuchâtel. Prix 4 fr.

Ce charmant volume, très bien traduit de l'alle-mand et illustré de jolies vignettes en noir et en couleurs, enchantera toutes les petites filles et connaîtra le succès de son précédent, Benjamine et ses poupées. Un livre d'enfants qui est ĵoyeux, sain, vivant, exempt de niaiseries et de fadeurs, ce n'est déjà pas si fréquent; aussi faisons bon accueil à ce récit des débuts de Marie-Anne, alias Benjamine, dans sa carrière d'écolière. Elle ne s'y révèle pas toujours petite fille modèle, mais qu'elle regimbe en classe ou prêche l'obéissance à ses nombreuses poupées, sa gentille nature nous ravit, et nous nous réjouirons chaque fois qu'un nouveau livre sur Benjamine paraîtra, pour la plus grande joie de nos fillettes. J. V.

MARIANNE MURET: Sabine à la cuisine, ou l'heu-reux tour de main. Editions Spes, Lausanne. Prix: 2 fr. 50.

Un manuel de cuisine, pimpant, bien écrit par une plume alerte et farci de ces bons trucs et tours de main qui diffèrent le cordon bleu de la cuisinière maladroite. A tout âge et à tous les degrés de l'expérience culinaire, on y peut mois sonner d'intéressants détails... la demi-cuiller de dynaigre ou de citron qui empêche de trancher la liaison à l'œuf, le consommé à l'ail sans con-sommé et ne parfumant pas l'haleine, les mayonnaises infailliblement réussies, l'injonction aux mangeurs de fondue de ne pas couper leur pain, mais de le rompre parce que le fromage s'y en-roule mieux, et la défense absolue de présenter des croîtions pour hors-d'œuvres autrement que grillés à la braise, les fines herbes qui doivent être hachées au couteau, — foin de la planche ou de la machine! — la glande contenant l'huile destiné à graisser les plumes du canard sauvage et qu'il convient d'enlever pour éviter le goût désagréable de la bête, la cuillière d'eau bouil.

Vers la réorganisation des tribunaux de famille en France

Le tribunal de famille fut créé en France par le décret des 16 et 24 août 1790 sur l'organisation judiciaire. L'art. 12 du dit décret disait: « S'il s'élève quelques contestations entre mari et femme, père et fils, grand-père et petit-fils, frères et sœurs, neveux et oncles, ou

lante mise au fond du plat où les pommes de terres frites attendent qu'on les mange et qui les empêchera de durcir, et tant d'autres trucs ingénieux, et certainement inconnus de presque tout le monde. Lisez cet excellent petit livre, cuisinez d'après ses principes, et si vous essayez du « civet de lièvre au chocolat », faites-moi l'amitié de dire si c'est bon. J. V.

entre alliés au degré ci-dessus, comme aussi entre les pupilles et leurs tuteurs, pour choses relatives à leur tutelle; les parties sont tenues de nommer des parents, ou, à leur défaut, des amis ou voisins, pour arbitrer, devant lesquels elles éclairciront leur différend, et qui, après les avoir entendus et avoir pris les connaissances nécessai-res, rendront une décision motivée. Chacune des parties nommera deux arbitres. » Mais loin d'apaiser les disputes de famille, comme on l'avait supposé, cette procédure ne fit que les dévelop-per. Ainsi que l'écrit un jurisconsulte du temps: « Plaider gratis fut un attrait; être juge et partie tour à tour les uns des autres fut un objet de commerce: les procès se multiplièrent à l'infini et la chicane n'eut plus de bornes. » Aussi cette loi ne tarda-t-elle pas à être abolie.

Ioi ne tarda-t-elle pas a etre abolie.

Et voici qu'on y revient aujourd'hui, par nécessité, dit-on. Un sujet à l'ordre du jour en
France actuellement est, en effet, le partage de
la puissance paternelle entre les deux parents.
Alors que notre code civil prévoit que « les père et mère exercent en commun la puissance paternelle pendant le mariage », le code civil français nelle pendant le mariage », le code civil trançais stipule: «Le père seul exerce la puissance paternelle pendant le mariage.» Au père seul, par conséquent, appartient le droit de choisir l'établissement scolaire oû sera inserti l'enfant, le mode de son éducation, sa religion, son apprentissage, etc., etc. Au père seul également appartient un droit qui, dans certains cas, peut être redoutable; celui de correction et de détention. Lorsqu'il a sujet d'être mécontent de son enfant, il peut l'envoyer en maison de correction. Avant que l'enfant ait atteint l'âge de 16 ans, le père peut agir par voie d'autorité, c'est-à-dire qu'il demande au Président du Tribunal un ordre d'arrestation, et l'enfant est conduit dans une maison de correction, véritable prison, pendant un mois au plus. Lorsque l'enfant est âgé de plus de 16 ans, le père ne peut agir que par voie de réquisition, c'est-à-dire qu'il demande au président du Tribunal l'autorisation de faire détenir son enfant; la détention, dans ce cas, peut aller jusqu'à 6 mois. Il existe bien des exemples de pères qui, par caprice, par chantage ou par ven-geance, séparent ainsi les enfants de leurs mères, sans qu'elles puissent protester. Mais où l'injustice du Code civil français envers les femmes éclate surtout, c'est en ce qui concerne les dis-positions sur les enfants naturels. Alors que chez nous, pour ces derniers, c'est l'autorité tutélaire qui confère la puissance paternelle soit au père, soit à la mère, en France la puissance paternelle sur l'enfant naturel appartient à celui des deux parents qui le premier a reconnu l'enfant. Or, comme cette puissance paternelle comprend les droits de garde, d'éducation, l'usufruit légal des biens des enfants mineurs, il est des cas où le père s'empresse d'aller reconnaître le premier son enfant, — cette reconnaissance doit se faire devant un officier de l'état civil ou devant un notaire, — tandis que la mère ne peut faire cette démarche que lorsqu'elle est rétablie.

Il est compréhensible que l'on songe à modifier cette loi dans un sens plus équitable, mais l'un des arguments le plus souvent opposé au par-tage de l'autorité paternelle entre le mari et la femme étant la nécessité de prendre une déci-sion et l'obligation de savoir quel sera l'avis qui prévaudra en cas de différend, on a songé à rétablir les tribunaux de famille. Espérons que les mauvaises expériences faites autrefois ne renouvelleront pas et que l'on saura apporter beaucoup de réserve et de prudence dans l'éta-blissement de cette institution domestique, afin d'éviter de nouveaux mécomptes.

S. F.



Les Femmes et la Société des Nations

Un jeu à recommander

Une revue humoristique française dépeint un jeune garçon qui entre dans un magasin de jouets, afin d'acheter des gaz délétères pour ses

soldats de plomb...

La question est pourtant plus tragique que comique. Il suffit d'ailleurs de voir un magasin de jouets dans n'importe quel pays du monde pour se rendre compte rapidement d'un fait: c'est que l'idée du désarmement n'a pas encore pénétré dans les esprits, certainement pas, en tous cas, dans le domaine des jouets destinés aux enfants. On s'efforce, au contraire, de toutes les façons possibles, d'intéresser les enfants à la guerre, en

possibles, d'interesser les entants à la guerre, en se servant pour cela de leurs jouets.

Or, cette année, un effort a été tenté, et tenté par une femme, mère de famille, pour contrebalancer les tendances militaristes qui se manifestent dans les jeux des enfants. Le Jeu de la Société des Nations sera la première pierre

de l'édifice que l'on devra construire, si l'on veut intéresser les enfants, au moyen de leurs jouets, à la grande idée de la paix.

Il s'agit de faire une promenade à la Société des Nations. Les joueurs doivent d'abord changer leur argent contre des francs suisses. Ils vont rendre visite au Secrétaire Général; ils jettent un coup d'œil au Traité de Locarno avec toutes ses signatures fameuses; ils entrent dans la Bibliothèque où l'on a réuni tous les livres sur la paix; ils inspectent la Salle du Conseil avec la table en fer à cheval bien connue où tant de personnages célèbres ont prononcé des discours en faveur de la paix. Ils se rendent alors au Bâtiment de verre et voient les journalistes ap-partenant à tous les grands journaux du monde. Ils vont encore au Bureau de voyage et à la poste. Un vif intérêt s'attache aux armoires qui contiennent les pétitions contre la guerre réunies continnent les petitions contre la guerre reminer dans tous les coins du globe. Les joueurs sont reçus par M. Henderson, président de la Conférence du Désarmement, et reviennent finalement dans le Hall du Désarmement, avant de se rendre au Bureau International du Travail. Le voyage prend fin après une courte halte dans les nouveaux bâtiments de la Société des Nations. Naturellement, les joueurs rencontrent de nom-

breux obstacles et passent par diverses aventures amusantes. Le jeu se joue, comme le jeu de l'oie de notre enfance, sur un tableau en carton, avec des pions et des dés. Les photographies

avec des pions et des des. Les photographies utilisées reproduisent exactement les locaux de la Société des Nations.

On ne peut donc que recommander à toutes les femmes qui ont à cœur l'éducation pacifiste et le désarmement moral d'acheter ce jeu pour la destination de la commentation de la la commentation de la la commentation de la le donner en cadeau autour d'elles.

(Le Jeu de la S. d. N. est fabriqué par la Chad Valley Company (Birmingham), bien connue pour la qualité de ses articles, et se vend au prix mo-dique de 3 fr. 50 suisses. Les dépositaires pour Genève sont les Magasins du Grand Passage.)

POUR L'AN QUI VIENT

(suite de la Ire page)

Le Mouvement Féministe publiera en 1933, en plus de ceux déjà cités, les articles suivants:

Nouvelles du mouvement ouvrier féminin en Suisse et à l'étranger.

Questions sociales d'intérêt féminin, traitées par Mmes Vuilliomenet, V. Delachaux, E. Gd, J. Guey-baud, M. F., et autres collaboratrices. — Ques-tions de morale sociale, d'après la documentation du Cartel H. S. M.

Choses vues... croquis et renseignements sur des œuvres philanthropiques et sociales en Suisse et à l'étranger.

Questions d'éducation, et surtout d'éducation familiale, traitées par diverses collaboratrices, et informations fournies par la Commission d'éducation de l'Alliance de Sociétés féminines.

Biographies féminines, interviews, portraits de memes suisses et étrangères, par Mmes Vuillio-enet-Challandes, V. Delachaux, M. F., et autres ollaboratrices.

Les femmes et les livres, analyses et études œuvres d'auteurs féminins, par Mmes Vuilliomet, M.-L. Preis, Marg. Evard, et autres collaboratrices.

Que lisons-nous? listes de livres choisis pour celles qui n'ont que peu de loisirs, par La Fure-

Variétés littéraires, historiques et artistiques, récits de voyages, nouvelles sportives, etc., en re lations avec le féminisme.

Comptes-rendus d'expositions d'artistes femmes, par Pennello, M.-L. B., S. B., et autres collaboratrices. — La musique et les femmes, par diverses collaboratrices.

Livres reçus, comptes-rendus bibliographiques les publications dont le service de presse est fait notre rédaction.

a notre redaction.

Circulaires et convocations officielles de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses, nouvelles officielles de l'Association suisse pour le Suffrage, nouvelles régulières de l'Union des Femmes de Genève, nouvelles aussi fréquentes que possible de l'activité d'autres Sociétés féminines romandes.

Carnet de la Quinzaine, liste régulière des séances, conférences et réunions organisées par des Sociétés féminines ou d'intérêt féminin de Suisse

romande.

**Illustrations:* portraits de féministes de marque, de femmes auteurs, professeurs, médecins, avocates, députées, de collaboratrices du Mouvement actualités féministes, tableaux et statues de femmes artistes, intérieurs féminins, etc., etc.

Mise au concours

d'un nouveau poste de fonctionnaire de IIº classe au Département fédéral d'Economie publique.

Nous nous hâtons d'attirer l'attention des lectrices du *Mouvement* sur la mise au concours, annoncée par la *Feuille fédérale* du 7 décembre 1932, d'une place de fonctionnaire au Départe-ment de l'Economie publique. Les conditions à remplir sont les suivantes: Une bonne culture générale, et une connaissance approfondie de



A travers les Sociétés

La Chaux-de-Fonds.

Une assemblée des dames de l'Eglise indépendante a entendu un très intéressant rapport de MmeHuguenin-Dubois sur l'utilité des conseillères de paroisse, et s'est prononcée en faveur de l'éligibilité des femmes aux Conseils de paroisse. La question sera discutée et mise aux voix en janvier, à l'Assemblée mixte des membres de l'Eglise.

Sous les auspices du Groupe des socialistes chrétiens, qui avait invité les suffragistes, Mme Delachaux-Meylan raconta de très jolie façon ses impressions d'auditrice du Congrès des femmes méditerranéennes et sa belle randonnée en auto jusqu'à de lointaines oasis sahariennes.

Pas d'alcool aux enfants. Le Comité de l'Association antialcoolique du Corps enseignant genevois recommande très particulièrement aux parents, en cette période fêtes de fin d'année, de ne pas donner à leurs enfants des bonbons ou des pâtisseries contenant de l'alcool. Par contre, les fruits frais ou secs sont excellents pour la santé des petits et des

Union féminine suisse des carrières libérale et professionnelles.

L'Union féminine suisse des carrières libérales et professionnelles, réunie le 29 novembre chez Mme Sylvain-Dreyfus, à Lausanne, a pris connaissance avec plaisir de la brillante réussite de sa première manifestation publique, une exposition-vente organisée au Lausanne-Palace, qui a rapporté mille francs, les bienvenus pour les femmes habiles, artistes, graveuses, peintres, céra-mistes, brodeuses, tisseuses, tricoteuses, relieuses, etc., etc., qui avaient garni les comptoirs.

Ce même soir, l'Union a eu le privilège de recevoir la visite de trois collègues étrangères, de passage à Genève: Miss W. Smith, attachée commerciale des Etats-Unis à Shanghaï, qui a commerciale des Etats-Unis à Shanghaï, qui a montré l'âpre concurrence qui met aux prises, en Chine, les intérêts britanniques et les intérêts nord-américains; Miss Hinder, qui représente en Chine l'Association chrétienne des Jeunes Filles, qui compara la situation politique des Chinoises affranchies avec celle des Japonaises, lesquelles ont encore devant elles de longues années de luttes et d'effects. luttes et d'efforts pour conquérir leurs droits civiques; enfin, M^{lle} Kallia, Finlandaise, fit des vœux pour que les Suissesses voient enfin leur travail récompensé par l'obtention des droits civiques que les Finlandaises ont obtenus presque trop facilement.

Pour les malades genevoises.

Pour les malades genevoises.
L'Union des Femmes de Genève rappelle l'existence du Legs Jane Reymond destiné à payer une partie des frais de clinique (cas médicaux et chirurgicaux) que peuvent avoir à assumer des femes de nationalité genevoise exclusivement. Celles-ci, sans distinction d'âge, de religion, de milieu social, sont vivement engages à en profiter. S'adresser à Mile le Dr. Bertrand, rue Lévrier, 3. Lévrier, 3.

l'économie domestique; l'expérience de la formation ménagère est désirée. Les candidates doivent

posséder le français et l'allemand. Le traitement prévu est de 6.500 à 10.100 fr. par an. Le délai d'inscription, primitivement fixé au 20 décembre 1932, a été retardé au 20 ianier 1933.

D'après les renseignements que nous avons pris au Palais Fédéral, l'activité prévue pour cette fonctionnaire sera la suivante:

« La place mise au concours concernant la S

tion de formation professionnelle de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du tra-vail, la personne nommée aura à s'occuper ex-clusivement de la formation ménagère et domestique. Elle pourra aussi être détachée au service, des relations avec les autorités cantonales, com-munales et scolaires en cette matière, et avoir à donner des conseils pour l'organisation de cours ménagers ou d'institutions d'économie domestique. Elle pourra également fonctionner comme membre de jury d'examens, et exercer en une certaine mesure les charges d'expert supérieur.

« L'élaboration d'un règlement spécial pour la formation professionnelle ménagère étant prévue, et la question de la préparation du personnel enseignant étant encore à étudier, toutes ces ques-tions et les suggestions à formuler à leur égard seront du ressort direct de cette fonctionnaire. C'est pourquoi, à côté d'une bonne culture gé-nérale, des connaissances approfondies d'écono-mie domestique et ménagère et un sens pratique lui seront indispensables. Des expériences prati ques en matière d'enseignement ménager seront prises en considération, sans constituer toutefois une condition de premier ordre. D'autre part, la connaissance approfondie des deux langues na-tionales est aussi une condition importante. Enfin, comme cette fonctionnaire doit avoir eu le temps de faire des expériences pratiques de la vie, une jeune candidate aura moins de chances, alors que, d'autre part, la nomination d'une fonctionnaire ayant dépassé la quarantaine peut créer des difficultés pour son admission à la pension de re-

En publiant ces explications en accord avec l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, nous engageons vivement à s'inscrire comme candidates les femmes bien qualifiées qui se sentent à la hauteur de cette tâche et qui se rendent compte aussi que, puisqu'il s'agit d'un poste nouveau, celle qui le remplira aura à accomplir une activité créatrice en matière d'enseignement ménager de la jeunesse

OFFICE SUISSE POUR LES PROFESSIONS

Association Suisse pour le -Suffrage Féminin

Nouvelles des Sections.

Drame cinématographi-La Chaux-de-Fonds. — Drame le en 4 actes et à dénouement heureux

1. Le fameux film *Joies et misères de femmes* passe devant la Commission de censure, qui l'accepte. Seule, M^{me} Wasserfallen émet des criti-

Le Comité suffragiste proteste par lettre ès de la direction de police.

3. Rencontre de la Commission de censure et de M™E Monnier et Vuilliomenet, représentantes du Comité suffragiste, dans le bureau du chef de la police. Nous nous heurtons à un mur. Le film passera à l'Apollo.

4. Le Département cantonal de justice et police informe le directeur de notre police locale et la Commission de censure qu'il a reçu une protestation du Dr Chable au nom de Pro Familia, et que le film ayant été interdit en 1930, il n'y a aucume raison pour revenir sur cette interdiction. Le rideau tombe.

J. V.

Carnet de la Quinzaine

Lundi 9 lanvier:

Genève: Club Soroptimist. Souper mensuel et Assemblée statutaire des membres du Club.

Mardt 10 janvier: Vevev: Union des Femmes, 16 h. 15. Mme Necker de Saussure et l'éducation religieuse, causerie par M. le pasteur Maurice Bonnard,

Vendredi 13 janvier:

Lausanne: Section de Lausanne de l'Association pour le Suffrage féminin, Lycéun-Club, 2 bis, rue du Lion d'Or, 20 h. 30: Dans les coulisses du journalisme, conférence par M. Jean PerrRequis, rédacteur à la Revue.

Samedi 14 janvier:

Jamed 14 janvier: Gentle genevois d'Hygiène sociale et morale, Lycéum Club, 1, rue des Chaudronniers, 16 h. précises: Assemblée ordinaire de délégués: 1. Rapport du Bureau sur son activité; 2. Rapport financier; 3. Communications diverses et propositions individuelles. — 17 h., Visite de la «Maison Familiale» pour enfants placés, créée par l'initiative du Cartel et de Pro Familla.

Est-il permis, au début d'une nouvelle année, d'exprimer le veu bien modeste qu'en 1933, un nombre plus grand de Sociétés femines projtent des avontages que leur offre notre Carnet, pour paire connaître gratuitement les conferences, éances et réunions qu'elles organisent, rendant ainsi de beaucoup plus grands services qu'elles ne s'en doutent à des Sociétés sœurs, qui organisent es séances du même ordre?

El est-il encore permis de joindre à ce premier vou un deuxième: c'est que les communications concernant ces réunions soient envoyées à la Rédection du Mouvement en temps utile, c'est-à-dire de façon à pouvoir figurer dans cette rubrique, soit sant exception pour le mardi qui précède la parution de notre journal, et qu'elles concernent la période qui suivra sa parution: par exemple, les avis destinés à paraître dans le numéro du samedi 14 janvier devront nous parvenir pour le mardi il janvier, et concerner la période comprise entre le 14, date de la parution, et le 28, date de la parution du numéro suivant?

Si nous ne formulons pas de troisième vœu comme les personnages du conte de fées, nous nous bornons à souhaiter vivement la réalisation de ces deux vœux-la! (Réd.)



GENÈVE. - IMPRIMERIE RICHTER